

Numéro de dossier : 1217596002

Unité administrative responsable

Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de l'urbanisme , Projets urbains

Objet

Adopter, en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, un projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation d'immeubles situés sur l'emplacement délimité par la limite nord de l'arrondissement d'Outremont, la rue Hutchison à l'est, l'avenue Ducharme au sud et à l'ouest par une portion de l'avenue McEachran, de l'avenue du Manoir ainsi que de l'avenue Rockland (06-069) », dans le but de permettre la construction d'une école primaire par le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys et la construction d'un nouveau pavillon par l'Université de Montréal et de retirer le secteur Atlantic (zone C-12) du territoire d'application du règlement / Mandater l'OCPM afin qu'il tienne les assemblées de consultation publique requises

Avis du comité Jacques-Viger



C21-SC-01.pdf



Annexe_Suivi_C21-SC-01_complete.doc

Avis du comité consultatif d'urbanisme d'Outremont



PV_CCU_2021-03-03_Extrait.pdf

Délégation de pouvoirs de M. Claude Carette - Du 7 au 9 avril 2021



Délégation de pouvoirs Claude Carette du 6 au 9 avril 2021 (1).doc

Responsable du dossier

Jean-François LUSIGNAN
Conseiller en aménagement
Tél. : (514) 872-1594

Numéro de dossier :1217596002